



INSTITUT NATIONAL
DES RECHERCHES
AGRICOLES DU BÉNIN



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

FICHE TECHNIQUE



La culture du piment au Bénin

Série de fiches techniques/ Production PCM/INRAB, N°7

ASSOGBA KOMLAN Françoise
SIKIROU Rachidatou

YO Tiemoko
ADANGUIDI Jean
MENSAH Armel C. G.

© **Copyright 2016**

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB).

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette brochure ne peut être reproduit sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit (machine électronique, mécanique, à photocopier, à enregistrer ou autre) sans l'autorisation écrite de la FAO ou de l'INRAB.

SOMMAIRE



Page	Titre
04	Le piment
04	Quelques variétés de piment produites au Bénin
04	Comment conduire la culture du piment ?
08	Comment fertiliser la culture du piment ?
09	Comment protéger le piment contre les ravageurs et les maladies ?
11	Comment récolter le piment ?

1.

Le piment

Le piment (*Capsicum frutescens*) est la deuxième culture maraîchère la plus cultivée après la tomate au Bénin. La culture du piment donne de meilleurs résultats pendant la saison des pluies et dans les régions aux températures relativement élevées (25-30°C). La période trop fraîche (température en dessous de 16°C) a un effet dépressif sur le développement de la plante.

Le piment préfère des sols qui ne sont pas trop légers mais bien drainés, riches en matière organique.

Pour éviter la persistance des problèmes phytosanitaires, le piment ne doit pas succéder à une autre solanacée (tomate, poivron, gboma etc.) et reviendra le moins souvent possible sur la même parcelle.

2.

Quelques variétés de piment produites au Bénin

On rencontre une gamme de variétés de piment cultivées au Bénin :

- les variétés locales : gbatakin de forme grossièrement ronde, les variétés moyen à long fruit (Glazoue, Tchombo, Adologbo, Afoundja, Elisée etc.) et ;
- les variétés améliorées introduites : Salmon, Jaune du Burkina, et Safi, ont des rendements faibles au Sud du Bénin (<3T/ha). La TPS0251 introduite par l'INRAB se comporte bien d'avril à février surtout dans la région Sud du Bénin avec des rendements compris entre 7 et 15 T/ha suivant les saisons.

3.

Comment conduire la culture du piment ?

● Pépinière

- **Période de semis** : Le piment peut être semé toute l'année mais c'est surtout les variétés d'hivernage qui sont recommandées avec un semis s'étalant de mars à septembre (dans les régions du sud Bénin).
- **Préparation du sol** : Labourer profondément le sol puis confectionner des planches d'un mètre de large et de longueur variable selon la quantité de semences à semer.
- **Fumure organique** : Incorporer suffisamment d'engrais organique bien décomposé (terreau, bouse de vache, déjections de mouton, fientes de poulet, etc.) et bien les mélanger avec le sol.
- **Traitement du sol** :
 - > Utiliser 5 g de produit à base de Thiophanate-Méthyl (fongicide) dissout dans 5 litres d'eau pour traiter 1 m² de pépinière.
 - > Traiter également le sol contre les nématodes en utilisant des nématicides naturels comme les tourteaux de neem ou la poudre d'épluchures de manioc.
- **Traitement des semences** : Utiliser un produit insecticide-fongicide à base de Thiophantate-Méthyl, ou de thiram, etc, pour enrober les semences avant semis. Ceci permet d'éviter la fonte de semis et les dégâts des petits insectes du sol.
- **Mode de semis** : Le semis se fait en pépinière avec des lignes espacées de 15 cm. Sur la ligne, semer les graines à une profondeur d'au plus 1 cm, les recouvrir avec une fine couche de sable et faire suivre d'un arrosage. Utiliser 3 à 5 g de semences par m². La levée intervient généralement 5 à 7 jours après semis.
- La pépinière peut être à même le sol ou «hors-sol».



Figure 1. Semis en ligne sur planche à même le sol

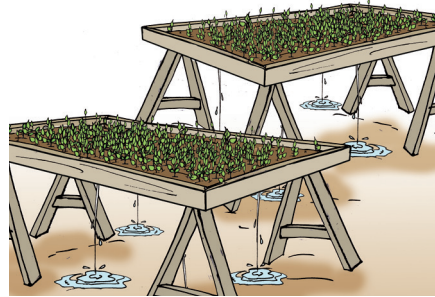


Figure 2. Bac amélioré sur trépid pour pépinière

- **Durée de la pépinière :** La pépinière de piment dure en moyenne 25 à 30 jours si le sol est bien riche.
- **Surface de pépinière nécessaire pour un hectare :** 100 à 125 m².
- **Quantité de semences pour un hectare :** 300 à 500 g
- **Entretien de la pépinière**
 - paillage : il est fait juste après le semis et enlevé une semaine environ quand la levée est totale.

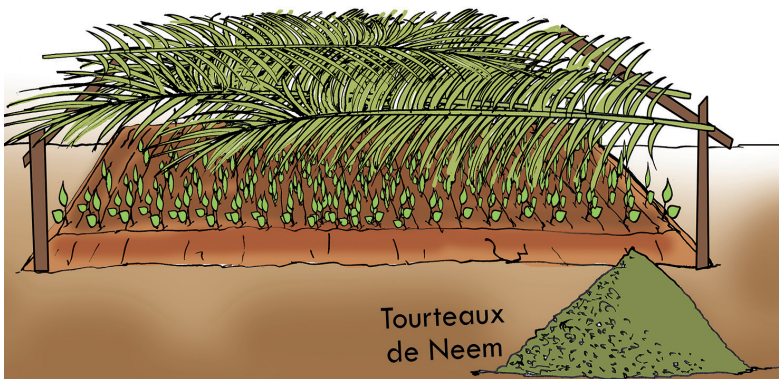


Figure 3. Pépinière avec une ombrière

- Arrosage : il doit être fait une à deux fois par jour.
- Sarclo-binage : Enlever les mauvaises herbes et remuer les interlignes régulièrement pour aérer le sol et permettre une bonne infiltration de l'eau.

● **Plantation**

Préparation du sol : Désherber et labourer profondément le sol (30 cm). Le piment peut être repiqué soit à plat, sur billon ou sur des planches.

Traitement du sol : Le sol doit être traité avec un nématicide naturel à base de tourteaux de neem (3 T/ha) ou d'épulchures de manioc acide (une pincée par poquet lors du repiquage).

Repiquage : Il est conseillé de repiquer les plants vigoureux, courts et trapus d'environ 10 à 15 cm de hauteur et pourvus de 6 à 8 vraies feuilles. La densité de semis est 31250 plants à l'hectare, soit un écartement de 0,8 m entre lignes et 0,4 m sur ligne.

Arrosage : il doit être journalier surtout en milieu de culture.

Entretien

Sarclo-buttagé : Enlever régulièrement les mauvaises herbes, remuer le sol pour faciliter l'aération du sol et faire des buttes autour des plants pour éviter la verse.

4. Comment fertiliser la culture du piment ?

Fumure de fond :

- Fumure organique : incorporer avant labour 10 tonnes par hectare d'engrais organique bien décomposé (bouses de vache, fientes de poulet, fumier de mouton, compost, etc.).
- La fumure organique peut être faite avant labour sur les sols lourds ou une semaine après repiquage sur sol sableux lorsque les plants ont bien repris.
- Appliquer également des engrais minéraux.

Le tableau 1 présente un guide de fertilisation minérale du piment.

Tableau 1 : Types d'engrais recommandés, période et dose

Types d'engrais	Formulations	Périodes d'apport	Doses	Observations
NPK	14-23-14 ou 15-15-15 ou 10-20-20	1 à 2 semaines après repiquage	200 kg/ha soit 8 kg / kanti	Fumure de fond
Urée + Sulfate de Potassium	Urée (46 % de N) K_2SO_4 (50 % de K)	A la floraison (4 à 5 semaines après repiquage)	50 kg/ha soit 2 kg / kanti de chaque type d'engrais	Première fumure d'entretien
Urée + Sulfate de Potassium	Urée (46 % de N) K_2SO_4 (50 % de K)	A la fructification	50 kg/ha soit 2 kg / kanti de chaque type d'engrais	Deuxième fumure d'entretien selon les types de sol

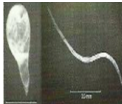







5.

Comment protéger le piment contre les ravageurs et les maladies ?

Quelques ravageurs du piment au Bénin

Les principaux ravageurs du piment en cours de végétation sont résumés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Principaux ravageurs du piment et produits de lutte

Groupes	Ravageurs	Dégâts	Produits de synthèse	Produits biologiques
Telluriques	 Nématodes	 Nœuds ou galls sur les racines	Pas de produits homologués aujourd'hui	Engrais organique à base de tourteaux de neem (3 t/ha), Epluchures de manioc (8 t/ha) Gnantoto en rotation
	 Courtillères	Coupe des jeunes plants	Produits à base de Lambdacyhalothrine 15 g/l et d'Acétamipride Nettoyer les abords des champs	
Aériens	 Acarier	Recroquevillement des feuilles vers le bas, grillade des feuilles	Produits à base d'abamectine	Produits à base d'amidon
	 Puceron Vecteur de maladies virales	Déformation des feuilles	Produits à base d'Acétamipride ou de Chlorpyrifoséthyl	
	 Mouches blanches Vecteur de maladies virales	Déformation des feuilles, recroquevillement des feuilles vers le haut,	Produits à base d'Acétamipride ou de Chlorpyrifoséthyl Produits à base de Lambdacyhalothrine	
Chenilles	 	Coupe les bouquets floraux Perce les fruits	Produits à base d'Emamectine	Spinosad 100 ml/ha Jus d'ail + Jus de piment vert (19 kg/ha) Huile de neem (2 litres / ha)


NB : Pour le choix des produits phytopharmaceutiques, il faut se référer à l'encadrement ou consulter la liste des produits homologués au Bénin.

Quelques maladies du piment au Bénin

Les principales maladies du piment en cours de végétation sont résumées dans le tableau 3.

Tableau 3 : Principales maladies du piment et moyens de lutte

Principales maladies dues au <i>C. cucurbitarum</i>	Moyens de lutte
 <p data-bbox="256 1026 544 1055">Flétrissement bactérien</p>	<p data-bbox="632 611 1015 707">Faire la rotation avec les céréales (maïs), les légumineuses (niébé), les Liliacées (oignon par exemple).</p> <p data-bbox="632 741 1036 833">Eviter les échanges par dons ou achats de jeunes plantules entre les zones infestées et non infestées.</p>
 <p data-bbox="325 1516 475 1545">Anthraxnose</p>	<p data-bbox="632 1202 983 1263">Appliquer du Mancozèbe ou du Thiophanate-Méthyl</p> <p data-bbox="632 1298 941 1327">Appliquer du jus d'ail (10 %)</p>

Principales maladies dues au <i>C. cucurbitarum</i>	Moyens de lutte
 <p data-bbox="330 736 407 765">Virose</p>	<p data-bbox="601 423 1027 611">En pépinière ou au début de culture, appliquer un produit à base d'Acé-tamipride et lambda-cyhalothrine (Pacha, Lambdace) pour lutter contre les pucerons et les mouches blanches vecteurs de la maladie</p>

5.

Comment récolter le piment ?

- La récolte du piment intervient environ 2,5 à 3 mois après la plantation.
- Elle peut durer 3 à 4 mois et plus selon que la variété du piment est vivace.
- La fréquence de récolte du piment dépend du rythme de maturation des fruits.
- Les fruits se récoltent avec leur pédoncule pour prolonger leur maturation.
- Le rendement du piment varie entre 7 et 15 t /ha en moyenne et dépend de la variété et des périodes de culture.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Assogba Komlan F., Sikirou R. et Mensah A., 2011 . Fiche technique : Trois variétés améliorées de piment long tolérantes à l'antracnose au Bénin. Poster présenté dans le cadre de la vulgarisation des acquis de recherche du CRA-PP Pobè (Bénin), 2011.
- Assogba Komlan F., Sikirou R., Sodjinou E. et Mensah A., 2009. Production durable du piment au Bénin. Référentiel technico-économique (RTE). ISSN 1840-5479. ISBN : 978-99919-326-2, Dépôt légal N° : 4427 de décembre 2009, Bibliothèque Nationale 4^{ème} trimestre 2009, 48 p.

Remerciements

Cette fiche a été réalisée avec l'appui financier de la FAO dans le cadre du projet **TCP/BEN/3403 «Promotion de l'Agriculture Périurbaine et Urbaine (PAPU)»**. Elle a été validée par un groupe d'acteurs dont notamment : les Directeurs Techniques du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DICAF, DPV, DCQ, DLROPEA), la Direction de la Promotion des Filières et de la Sécurité Alimentaire (DPFSA) des CARDER Mono-Couffo, Atlantique-Littoral, Ouémé-Plateau et leurs collaborateurs impliqués dans les filières végétales des communes de Cotonou, Sèmè et Grand-Popo, les représentants de la Fédération des Unions des Producteurs du Bénin (FUPRO-Bénin), la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (PNOPPA) et la Plateforme des Acteurs de la Société Civile du Bénin (PASCiB) et quelques producteurs individuels des communes concernées par le projet.